

N° 178.

(*Trip.*, XIX, 7, p. 5 v°.)

Autrefois, il y eut un paysan qui se rendit pour un moment à la ville; il aperçut un homme qui, ayant subi la peine du fouet, s'enduisait le dos de crottin de cheval tout chaud; il lui demanda pourquoi il faisait cela et l'autre lui répondit : « C'est pour que mes blessures guérissent facilement et ne laissent pas de cicatrices. » Le paysan garda secrètement (cette recette) dans son cœur; plus tard, étant de retour chez lui, il dit aux gens de sa famille : « En allant à la capitale, j'ai acquis beaucoup de sagesse. » Les gens de sa famille lui ayant ensuite demandé quelle était cette sagesse, il appela un esclave et lui dit : « Apportez un fouet et donnez-moi de toutes vos forces deux cents coups de fouet. » Par crainte de son maître, l'esclave n'osa pas désobéir et lui donna donc de toutes ses forces deux cents coups de fouet jusqu'à ce que le sang qui ruisselait couvrît son dos; il dit alors à son esclave : « Apportez du crottin de cheval tout chaud pour m'en enduire; cela pourra faire que (mes blessures) guérissent facilement et ne forment pas de cicatrices. » Puis il dit aux gens de sa famille : « Saviez-vous cela ? Voilà quelle est ma sagesse. »

Cet apologue s'applique au religieux qui renonce aux défenses: au début, il a rencontré un maître éclairé et a reçu les défenses; mais ensuite, ayant eu l'occasion de voir d'autres personnes, les défenses qu'il avait reçues sont rejetées et il délaisse les défenses qu'il avait d'abord acceptées; il redevient laïque et détruit (en lui) le corps de la Loi (dharmakâya); il est comparable à celui qui reçoit deux cents coups de fouet, en sorte que le sang qui ruisselle lui couvre le dos; quand alors il demande à recevoir de nou-